

Proveget LUMIÈRE

Alternative écologique au PVPP

CARACTÉRISTIQUES

Proveget Lumière est un innovant outil œnologique conçu pour l'élimination sélective des polyphénols responsables du brunissement des vins blancs et rosés. Sa formulation permet d'optimiser la stabilité et la qualité du vin grâce à une combinaison d'agents spécifiques :

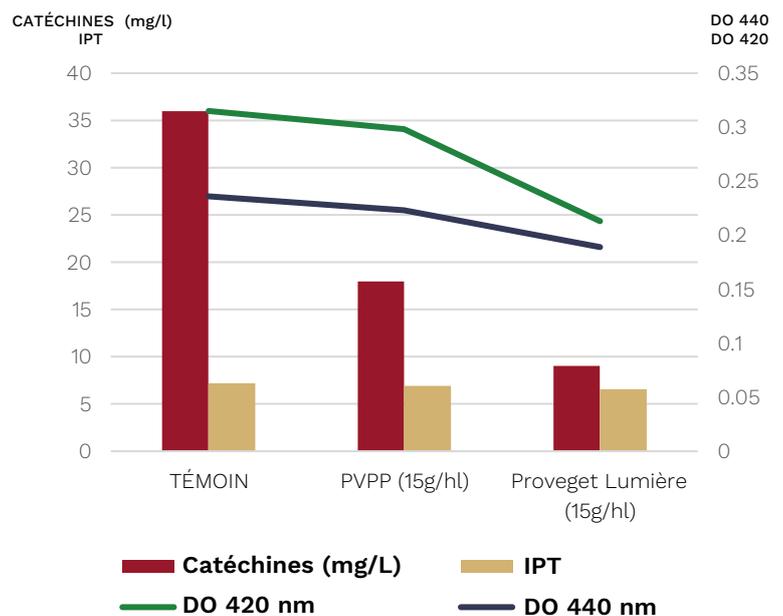
- **Protéine végétale à haute réactivité** : Efficace dans l'élimination des polyphénols oxydés et oxydables.
- **Extrait de protéine de levure** : Agit sur les polyphénols hautement réactifs, réduisant leur impact sur l'évolution du vin.
- **Bentonite naturelle** : Favorise le compactage des lies.
- **Levure inactive** : Aide à la protection antioxydante et à l'affinage, améliorant les sensations tactiles.

Cette formulation permet un traitement efficace et équilibré, améliorant la stabilité et l'expression aromatique des vins.

APPLICATION

Le Proveget Lumière est utilisé dans l'élaboration des vins blancs et rosés pour :

- Réduire la concentration de polyphénols oxydés et potentiellement oxydables, en minimisant leur impact sur l'évolution du vin.
- Améliorer la tonalité, réduire le brunissement et favoriser les teintes pâles des vins.
- Réduire la fraction de soufre combiné, en optimisant la stabilité et en préservant la fraîcheur aromatique.
- Rétablir l'équilibre organoleptique, favoriser une plus grande expression aromatique et une plus grande fraîcheur.



Test réalisé dans le laboratoire Agrovin. Résultats de l'analyse de la couleur des vins finaux après la fermentation alcoolique (Mosto Airén 2024)

Grâce à son action sélective, **Proveget Lumière** préserve la qualité et la stabilité du vin durant toutes les étapes de la vinification.

COMPOSITION

Protéines végétales de pois pures (*Pisum sativum*), d'extrait protéiques de levure, de bentonite et de levure inactivée (*Saccharomyces cerevisiae*).

DOSE

Posologie recommandée : 10-50 g/hl

Dose maximale légale : 90 g/hl

Aux doses indiquées, *Proveget Lumière* n'apporte pas d'instabilité protéique.

MODE D'EMPLOI

1. Dissoudre **Proveget Lumière** dans l'eau dans un rapport de 1:10, lentement et en remuant continuellement.
2. Laisser reposer 2 heures.
3. Incorporer dans le volume total à traiter et homogénéiser.

Précautions de travail

Une fois dissous, le produit doit être utilisé le jour de sa préparation.

APPARENCE PHYSIQUE

Poudre fine blanc crème.

PRÉSENTATION

Sacs de 10 kg.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

EP 1017 (rév.0)

Protéines [%]	10
pH (1 %)	7 - 9
Humidité [%]	< 10
Comptage total (UFC/g)	< 10 ⁴
Levures et moisissures (UFC/g)	< 10 ²
<i>E. coli</i> (UFC/g)	Absence

<i>Salmonelles</i> (UFC/g)	Absence
<i>S.aureus</i> (UFC/g)	Absence
As [mg/kg]	< 3
Pb [mg/kg]	< 5
Hg [mg/kg]	< 1

CONSERVATION

Conserver dans l'emballage d'origine, dans un endroit frais et sec.

Consommer rapidement après ouverture.

À consommer de préférence avant : dans les 3 ans suivant l'emballage.

RGSEAA : 31.00391/CR

Produit conforme au Codex œnologique international et au règlement (UE) 2022/68.